



TRANSFORMATEUR

ENTREPRISE

Association Vignerons en Développement Durable

6700 vignerons et salariés engagés

Chiffre d'affaires (CA) :
CA cumulé adhérents : 440 Millions d'€

Effectif (2017) : 1

Pays (siège social) :
France

Site internet :
www.v-dd.com

Contact :
Iris BORRUT
contact@vdd.com
07 81 43 43 90



Un cahier des charges RSE pour la viticulture avec VIGNERONS INDEPENDANTS EN DEVELOPPEMENT DURABLE

CONTEXTE

En 2007, dix caves viticoles pionnières – chacune leader dans sa région et désireuse de trouver un équilibre entre activité économique, impact environnemental et sociétal - décident de structurer ensemble leurs démarches RSE.

Après 3 ans de réflexions naît le label VIGNERONS EN DEVELOPPEMENT DURABLE® géré et porté par l'association du même nom, constituée des entreprises labellisées.

Le sérieux du label est garanti par un cahier des charges contrôlé par un organisme tiers indépendant. L'une des forces du label étant son adaptation constante en lien avec les enjeux propres à la filière vin, il est apparu nécessaire de faire évoluer ce dernier. Ce nouveau cahier des charges sera finalisé en janvier 2019.

OBJECTIF(S)

- Renforcer la reconnaissance et la crédibilité du label VIGNERONS EN DEVELOPPEMENT DURABLE®, notamment à l'international
- Construire un nouveau cahier des charges sectoriel, basé sur la norme ISO26000 (référence internationale en RSE) en y intégrant en tant qu'expert de la filière toutes les spécificités de la filière vin



DÉMARCHE

Le cahier des charges Vignerons en Développement Durable est un référentiel RSE à large spectre : il englobe en effet toutes les étapes des activités de la filière vin, depuis l'amont (production, partie agricole), jusqu'à la transformation (vinification) et la commercialisation.

Ainsi basé sur un cahier des charges de la vigne au verre, le label est axé sur les 4 grands enjeux du Développement Durable :

- Gouvernance et pratiques managériales
- Enjeux économiques
- Responsabilité environnementale
- Responsabilité sociale et territoriale

DÉMARCHE (SUITE)

La démarche Vignerons en Développement Durable regroupe en 2018 des domaines particuliers, des caves coopératives et des unions de caves coopératives, et représente en termes de surface 35 000 hectares de terres, soit 4,7% de la surface du vignoble français.

Ainsi, le collectif est présent dans 6 des grandes régions viticoles (Vallée de la Loire, Bourgogne, Champagne, Vallée du Rhône, Provence, Bordelais, Languedoc-Roussillon), et sur plus de 90 AOP et 30 IGP, pour une production totale de 4,1% des volumes français.

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Démarche nationale et indépendante, libre de toute attache politique ou territoriale, collective et représentative de la filière (diversité de terroirs, modèles et de tailles d'entreprises, de modes de productions, de modes de commercialisation, de terroirs).
- Démarche collective et échange de bonnes pratiques par le biais de l'association porteuse du label (commissions, groupes de travail, CA, etc.)
- Fiabilité garantie via l'évaluation par un organisme tiers extérieur et indépendant : AFNOR

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none"> • Label utilisable sur la bouteille: démarche valorisée auprès du consommateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Le label Vignerons en Développement Durable participe à la montée en gamme de l'agriculture et de l'alimentation • Il permet aux acteurs de la filière d'échanger sur leurs bonnes pratiques de responsabilité sociétale et environnementale, et de les valoriser